

6^{ES} ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITÉ

PROGRAMME

www.assises-biodiversite.com

14 > 15 > 16
SEPTEMBRE 2016

POLYDÔME
CLERMONT-FERRAND

@ecomaires

@ RéseauBiodiv

#ANBiodiv

Un évènement



Co-organisé avec



Sous le parrainage de





Bienvenue

Clermont-Ferrand, hotspot de biodiversité ?

Ce sera le cas durant les trois jours de ces 6^{ème} Assises Nationales de la Biodiversité, que nous sommes très fiers d'accueillir ici, à Polydôme.

Fiers, car l'enjeu de la biodiversité fait écho à la spécificité de notre territoire, riche d'un patrimoine naturel exceptionnel et porté par la volonté de co-construire une métropole du bien vivre, capitale d'équilibre à l'Ouest de la Grande Région. La Biodiversité était d'ailleurs le thème auquel la Ville de Clermont-Ferrand a souhaité consacrer la semaine du développement durable en juin dernier, constatant qu'elle devait jouer un rôle de moteur dans l'urbanité de demain. Une urbanité fondée sur la solidarité des territoires, une transition énergétique et écologique d'excellence et un urbanisme vivant, portant l'évolution des modes de vie.

En plus d'être fiers, nous sommes donc enthousiastes, car ces Assises vont nourrir intensément l'action publique et l'échange de bonnes pratiques venant enrichir une actualité mondiale, nationale et locale qui, de plus en plus, souligne l'importance stratégique de la biodiversité.

“Scrute la nature, c'est là qu'est ton futur” a écrit en son temps Léonard de Vinci. Car dans la nature comme dans la société, la biodiversité c'est garantir à chacun qu'il trouve sa place et joue son rôle et elle est tout à la fois un enjeu économique, éthique et social.

Vaste programme donc pour ces Assises qui s'annoncent passionnantes.

Olivier BIANCHI

Maire de Clermont-Ferrand,
Président de Clermont Communauté



Avec le soutien de



Editos



Le quarantième anniversaire de la loi relative à la protection de la nature constitue un bilan de ce qui a été accompli pour préserver la biodiversité. Si nous nous réjouissons des succès enregistrés, notamment sur la coopération internationale, **nous restons conscients du chemin à parcourir et des efforts à fournir pour adopter un cadre de vie éco-responsable.**

Pour confirmer les avancées, une gouvernance, entre les acteurs politiques, associatifs, scientifiques, civils et privés, est indispensable. **C'est dans ce contexte que les Eco Maires co-organisent, avec nos partenaires historiques IDEAL Connaissances et Réseau IDEAL, la 6^e édition des Assises Nationales de la Biodiversité à Clermont-Ferrand.** C'est une occasion d'échanger et de débattre du projet de loi-cadre pour la reconquête de la biodiversité, un texte pour renouer un dialogue harmonieux et fructueux avec la nature. Pendant trois jours, nous débattons de l'urbanisme, du milieu agricole et forestier, de dialogue citoyen, de politiques culturelles et du tourisme. **Des domaines de compétences où les collectivités tutoient le génie écologique comme l'attestent les récents territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV).** Une logique de territorialisation de la biodiversité appliquée par l'équipe d'installation de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) présente aux Assises.

Je tenais, en cette année de restructuration territoriale et de mutualisation des moyens, remercier nos partenaires privés qui nous soutiennent pour continuer à accompagner les collectivités et leurs réseaux. Je voudrais également remercier le Grand Clermont, Clermont Communauté et la Ville de Clermont-Ferrand, qui permettent que nous puissions enrichir, échanger et partager les connaissances et les savoirs relatifs à la préservation et à la mise en valeur de la biodiversité.

Je vous souhaite de bons débats et que ce goût d'entreprendre et d'innovation, à l'échelle territoriale, soit la preuve d'une interdépendance entre la nature, le vivant et la biodiversité !

Guy GEOFFROY

Président de l'Association Les Eco Maires
Député de Seine-et-Marne
Maire de Combs-la-Ville

Pour la 6^e édition, **les Assises Nationales de la Biodiversité s'affirment toujours davantage comme un rendez-vous privilégié permettant la mobilisation des acteurs associatifs, institutionnels et politiques locaux** pour discuter, échanger et débattre sur les questions environnementales.

Fortes d'un contexte législatif autour du projet de la loi-cadre en faveur de la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et dans le cadre de l'émergence de la future Agence Française pour la Biodiversité, les collectivités locales ont un rôle à jouer dans la synergie entre les acteurs socio-économiques et culturels.

La préservation et la valorisation du patrimoine naturel français doit s'articuler autour de valeurs de solidarité, de partenariat et d'éducation des populations. **De par leur proximité, leur connaissance des enjeux du territoire, les collectivités sont à même d'instaurer le dialogue et le lien entre la nature et la population.**

L'obtention du label "Territoires à énergie positive pour la croissance verte" (TEP-CV), sur le territoire clermontois montre un exemple concret d'engagement vers une transition énergétique et écologique d'excellence qui intègre les atouts de la biodiversité.

Les collectivités organisatrices, le Comité scientifique et technique et les partenaires ont pensé ce programme en proposant une variété d'intervenants autour de tables rondes, de conférences-débats, des petits-déjeuners "d'échanges". Des visites de terrain viendront apporter une vision concrète des mesures de protections de la biodiversité déjà mises en place sur le territoire.

Merci encore au Grand Clermont, à Clermont Communauté et à la Ville de Clermont-Ferrand pour leur accueil, leur implication et leur dynamisme. Bonnes Assises à vous tous et rendez-vous sur www.reseau-en.net !

Stéphanie RUEL-MARCHAND

Conseil Départemental de l'Essonne
Cheffe de service Adjointe
Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles
Présidente du Réseau Espaces Naturels et Biodiversité



VOTRE PROGRAMME EN UN COUP D'ŒIL

5 PARCOURS THÉMATIQUES



INNOVATION
PROSPECTIVE



SCIENTIFIQUE
RECHERCHE



SOCIÉTÉ
ÉDUCATION



DÉCISION
STRATÉGIE



SESSIONS
AFB

Mercredi 14 septembre

8h30 : Accueil participants

9h00 : Echanges autour d'un café avec les élus clermontois

9h30 : Mot d'accueil

10h15 : Conférence d'ouverture

10h45 : Séance plénière d'ouverture

12h00 : Inauguration de l'espace d'exposition

12h30 : Déjeuner sur place

14h00 : Pause sur l'espace d'exposition et forum

15h00 : 1^{re} session d'ateliers ou conférences-débats en parallèle

16h30 : Pause sur l'espace d'exposition et forum

17h00 : 2^e session d'ateliers ou conférences-débats en parallèle

18h30 : Départ des visites de sites

20h30 : Cocktail à l'Hôtel de Ville

Judi 15 septembre

8h30 : Accueil participants

9h00 : Café autour de "L'avenir des abeilles"

9h30 : 3^e session d'ateliers ou conférences-débats en parallèle

11h00 : Pause sur l'espace d'exposition et forum

11h30 : 4^e session d'ateliers ou conférences-débats en parallèle

13h00 : Déjeuner sur place et forum

14h30 : Conférence sur les ABC, remise des prix du fonds de soutien aux ABC

16h00 : Séance plénière de clôture

17h30 : Allocutions de clôture

18h00 : Conférence grand public

19h30 : Soirée film-débat

Vendredi 16 septembre

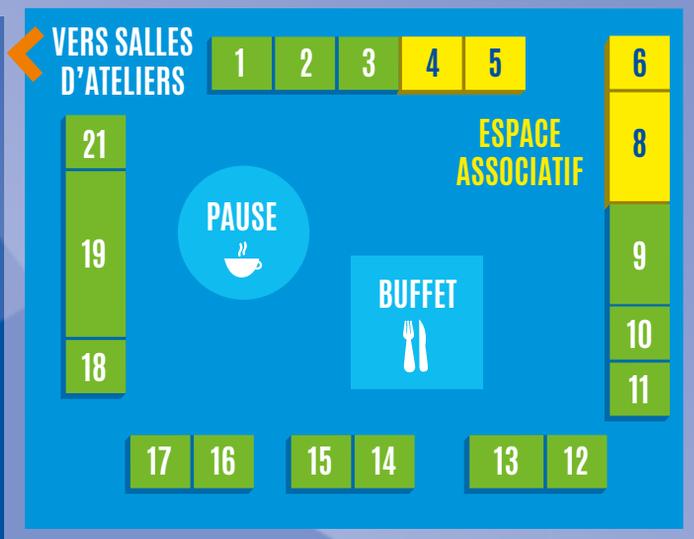
8h30 : Départ des parcours terrain

L'espace d'exposition : LE FORUM DES ACTEURS



VERS AUDITORIUM

ACCUEIL



Exposants / Stand

BOUYGUES CONSTRUCTION	16	MISSION AFB	19
CLERMONT COMMUNAUTE /		CONSEIL DEPARTEMENTAL	
VILLE DE CLERMONT-FERRAND	9	DU PUY DE DOME	10
COMMISSARIAT DU MASSIF CENTRAL	11	SNBPE - CIMBETON	18
FCEN	6	SOCIETE DES EAUX DE VOLVIC	2
IDEAL CONNAISSANCES /		SUEZ	1
ECOMAIRES	13	UNEP	20
MNHN / INPN	15		
OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITE			
DE CLERMONT-FERRAND	8		

Partenaires presse



Mercredi 14 Septembre

PROGRAMME

Vos parcours



INNOVATION
PROSPECTIVE



SCIENTIFIQUE
RECHERCHE



SOCIÉTÉ
ÉDUCATION



DÉCISION
STRATÉGIE



SESSION
AFB

8h30 : Accueil participants

9h00 : Echanges autour d'un café avec les élus clermontois

9h30 : Mot d'accueil

Olivier BIANCHI, Maire de Clermont-Ferrand, Président de Clermont Communauté

10h15 : Conférence d'ouverture

La biodiversité dans tous ses états

10h45 : Séance plénière d'ouverture

Territoire et Biodiversité

Comment mener une mobilisation territoriale pour et par la biodiversité : la France est-elle prête à s'organiser pour la biodiversité ?

Après la mission de préfiguration de l'Agence Française pour la Biodiversité, initiée en 2015, l'objectif est maintenant de concrétiser ces avancées au niveau local. Aujourd'hui, c'est au tour des collectivités territoriales de se saisir de la biodiversité avec deux logiques : la préserver et en faire un atout socio-économique pour son territoire. Un précepte résumé par la Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, Barbara POMPILI, en ces mots "Elus, emparez-vous de l'Agence Française pour la Biodiversité !"

12h00 : Inauguration de l'espace d'exposition

12h30 : Déjeuner sur place

14h00 : Pause sur l'espace d'exposition

Forum "La Biodiversité et les schémas départementaux des ENS"

Atelier
1

La biodiversité en milieu urbain voire ultra urbain

Peut-on concilier densification urbaine et préservation de la biodiversité ?

Les politiques d'urbanisation répondent à des besoins socio-économiques comme l'accroissement de l'offre de logement, la création d'entreprises, ou encore la fluidification de la circulation des routes. Dans le contexte actuel de changements climatiques où la problématique des îlots de chaleur s'intensifie, ces projets de densification doivent impérativement intégrer la biodiversité qui rend de nombreux services en milieu urbain dense.

Animateur : Franck FAUCHEUX, Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Atelier
2

Les différentes facettes de la moyenne montagne

Comment préserver le potentiel de "haute qualité environnementale" des milieux montagnards ?

Les reliefs géographiques sont perçus comme des zones difficilement atteignables par l'Homme et donc plus susceptibles d'abriter une biodiversité saine. Pourtant, les nuisances à l'environnement atteignent des sommets et elles doivent être compensées, réduites ou supprimées. L'existence de structures spécialisées, qui protègent et mettent en valeur la biodiversité en moyenne montagne, démontrent l'importance environnementale de ces milieux.

Animateur : Joseph-Marie LEVANTI, Responsable des affaires juridiques et de la commande publique, Office de l'Environnement de la Corse

Atelier
3

Tous observateurs pour son territoire ?

À quoi servent les sciences participatives pour mon territoire ?

Autrefois réservée à l'étude scientifique et au domaine associatif, la biodiversité est dorénavant une préoccupation pour tous. Au-delà de la sensibilisation et de l'information, la société civile co-construit avec les milieux politique, associatif, privé et scientifique des initiatives pour préserver l'environnement. Cette forme de démocratie locale dynamise un territoire à la recherche d'une implication à grande échelle sur la biodiversité.

Animatrice : Caroline JOIGNEAU-GUESNON, UNCPIC, Co-animatrice du Collectif National SPB

Atelier
4

La biodiversité comme facteur de mise en tourisme de son territoire

En quoi la biodiversité constitue-t-elle une opportunité d'éco-tourisme pour mon territoire ?

La relation avec les usagers, et particulièrement avec les touristes, est une priorité indiscutable pour les collectivités territoriales. La biodiversité se révèle être un atout indispensable pour la mise en tourisme de son territoire comme l'architecture végétalisée, la préservation des sites naturels, ou encore le caractère exceptionnel de certaines zones sanctuarisées.

Animateur : Thierry MOUGEY, Fédération des PNR de France



Atelier
AELB

Gouvernance de l'eau et biodiversité

Atelier organisé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

L'eau est une ressource naturelle précieuse qui doit être gérée de manière durable et raisonnée afin de la préserver. Les cours d'eau, lacs, rivières et zones humides sont des zones remarquables où l'on observe une grande richesse et diversité de milieux naturels et d'espèces. Il est alors indispensable de prendre en compte la biodiversité dans les orientations du Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux (SAGE) dans le but de la préserver, la partager et la valoriser.

Animateur : Bernard SAUVADE, Président de la CLE du SAGE Allier aval

16h30 : Pause sur l'espace d'exposition

Forum "Eclairage sur les engagements de la France, la convention sur la biodiversité"

17h00 : 2° session d'ateliers ou conférences-débats en parallèle



Atelier
5

L'agro-écologie appliquée aux territoires

En quoi l'agro-écologie assure une production de qualité territoriale et environnementale ?

Les impératifs de productivité, liés à une demande européenne d'agriculture intensive, ont appauvri la fertilité des sols et la qualité des rendements. Grâce à la biodiversité, l'ensemble du circuit de l'agriculture garantit des élevages responsables, une prairie saine, et la santé des consommateurs. Une telle prise en compte de la biodiversité peut aussi valoriser son territoire à travers la création de filières éco-responsables.

Animateur : Denis COUVET, Directeur du département Ecologie et Gestion de la Biodiversité, MNHN



Atelier
6

Au temps des forêts

Comment connaître, préserver, maintenir et valoriser son héritage forestier ?

Les espaces forestiers sont réputés pour être des lieux d'ouverture au public mais sont moins connus pour leur différentes qualités environnementales. Les forêts anciennes jouent notamment un rôle tampon du climat. Une méconnaissance, notamment sur les anciennes forêts, qu'il est possible de corriger grâce à des outils et des études qui donnent une nouvelle vie à une biodiversité d'un autre âge.

Animateur : Laurent LATHUILLIERE, Agence Montagne d'Auvergne, ONF



Atelier
7

Dialogue environnemental : la parole aux citoyens

Pourquoi engager le débat avec la population ?

La préservation de l'environnement est une préoccupation majeure où tous les milieux (politique, associatif, civil, privé, scientifique) ont mis en œuvre des projets innovants. Le risque est que ces différentes initiatives se contredisent, se neutralisent, et soient contre-productives. En phase de professionnalisation, la société civile participe à coordonner, échanger, et partager ses connaissances et ses savoirs à travers un dialogue environnemental constructif pour la biodiversité.

Animatrice : Elisabeth BRAZIER-CHASSAGNE, URCPIC Rhônes-Alpes



La biodiversité au cœur de la maîtrise foncière

En quoi la biodiversité est un élément incontournable dans tout projet d'aménagement ?

La préservation de la biodiversité et le respect du droit foncier sont deux exigences difficiles à concilier du fait des nombreux textes juridiques et contraignants. La mise en service du foncier à la biodiversité est pourtant possible grâce à une élaboration assidue et concertée des projets d'aménagements du territoire. Au final, cette politique est facilitée et elle garantit des projets éco-responsables au niveau urbain et rural.

Animatrice : **Blanche GOMEZ**, Ecologue, Vice-présidente de l'AFIE



Agence française pour la biodiversité et agences régionales de la biodiversité (session 1)

Des opportunités pour agir avec les territoires

Les territoires sont au cœur des transitions énergétique et écologique. L'agence française pour la biodiversité, qui sera créée dès la promulgation de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, va inscrire le développement des partenariats avec les collectivités territoriales dans ses priorités, en développant l'adaptation du partenariat aux enjeux de chaque territoire, son insertion dans les dynamiques existantes, la progressivité de sa mise en œuvre.

Animateur : **Sébastien FLORÈS**, Responsable des partenariats dans les territoires au sein de la future AFB

18h30 : Départ des visites (2 au choix, rendez-vous à l'accueil)

Visite 1 : Bassin d'Orage de Crouël

(visite effectuée en bus)

Le bassin d'orage de Crouël est un ouvrage hydraulique de 12 ha situé sur la commune de Clermont-Ferrand, coïncé entre une autoroute et une gare ferroviaire. Le plan biodiversité mis en place par Clermont Communauté a souligné la nécessité de préserver et de développer les zones humides du territoire et mis en avant le potentiel des bassins d'orage en termes de réservoirs de biodiversité. Sans nuire à la fonction hydraulique de l'ouvrage, des mares d'une surface totale de 2 000 m² ont ainsi été réalisées sur le site de Crouël. Visite guidée assurée par la Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny qui s'est fixée l'objectif d'y recenser 1 000 espèces différentes d'insectes.

Visite complétée par la montée au sommet du Puy de Crouël (15 min) et lecture paysagère avec le CEN Auvergne.



Visite 2 : Puy de Chanturgues Côtes de Clermont-Ferrand

(visite effectuée à pied)

Les Côtes de Clermont, ensemble de près de 300 ha de coteaux secs (pelouses, fruticées et forêts thermophiles) viennent d'être labellisés en espace naturel sensible par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme à la demande de la Ville de Clermont-Ferrand. Le site est emblématique au sein de l'agglomération clermontoise et fait l'objet d'une importante fréquentation par les habitants. Le plan de gestion est en cours d'écriture et portera sur des enjeux de préservation et de gestion de milieux naturels périurbains, de maîtrise du foncier et de gestion de la fréquentation. Depuis le Polydôme, prévoir 50 min de trajet aller-retour et un temps sur place de 30 min : la montée sur le site présente un certain dénivelé et suppose des chaussures adaptées.



20h30 : Cocktail à l'Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand

Jeudi 15 Septembre

PROGRAMME

Vos parcours



INNOVATION
PROSPECTIVE



SCIENTIFIQUE
RECHERCHE



SOCIÉTÉ
ÉDUCATION



DÉCISION
STRATÉGIE



SESSION
AFB

8h30 : Accueil participants - Café autour de "l'avenir des abeilles"

9h30 : 3^e session d'ateliers ou conférences-débats en parallèle

Atelier
9

Bâtiment et Biodiversité

Quelles sont les interactions entre la biodiversité, la ville et le bâtiment ?

Les projets de constructions de bâtiments et d'ouvrages souffrent d'une image négative, à savoir d'être une nuisance pour l'environnement. Pourtant, il est possible de redonner une place à la biodiversité avant, pendant, et après la réalisation de ces projets. Un statut qui fait de la biodiversité un élément incontournable de la ville de demain.

Animateur : Luc MONTEIL, Président, Association CIBI

Atelier
10

Trame bleue

Rivières, lacs, tourbières, zones humides : quels sont les enjeux d'une trame bleue sur son territoire ?

L'un des socles de la continuité écologique, la trame bleue, est particulièrement difficile à identifier sur son territoire. Il est alors nécessaire de bien définir les projets de restauration s'intégrant réellement dans une démarche de Trame Bleue pour sa mise en œuvre sur son territoire.

Animatrice : Hafsa LOGEROT, Responsable du réseau Espaces Naturels & Biodiversité

Atelier
11

Eviter-Réduire-Compenser (ERC)

Eviter plus et compenser moins : comment faire ?

La séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC) impose en premier lieu d'éviter au maximum les impacts d'un projet d'aménagement sur la biodiversité, avant de chercher à les réduire et les compenser. En pratique, l'étape de l'évitement est parfois peu considérée, au profit des mesures compensatoires. Pourtant, des solutions existent, ou pourraient être inventées, pour inciter les acteurs à mieux éviter les impacts d'aménagement.

Animateur : Baptiste REGNERY, Observatoire Régional de l'Environnement du Poitou-Charentes



Atelier
12

TEP-CV et Biodiversité

Croissance verte : en quoi la biodiversité dynamise les atouts socio-économiques de notre territoire ?

Début 2015, 212 territoires ont été désignés lauréats du label Territoire à énergie positive. Reposant sur six domaines d'action prioritaires, ce label est la marque d'un territoire qui a fait de la biodiversité un moteur énergétique, économique, social, éducatif et culturel. Non réservée à une élite territoriale, cette distinction est accessible à tous les territoires désireux de donner une dimension unique à la biodiversité.

Animateur : Jean-Pierre BOUQUET, Président Délégué des Eco Maires, Maire de Vitry-le-François

Atelier
0 Phyto

Zéro Phyto pour tous

Comment sensibiliser professionnels et particuliers au zéro phyto ?

A compter du 1^{er} Janvier 2017, conformément à la loi Labbé, l'utilisation des pesticides dans l'ensemble des espaces publics sera interdit. Il faut sensibiliser et communiquer auprès des professionnels et particuliers pour un zéro phyto optimal pour tous, et accompagner les collectivités dans leurs démarches et actions.

Animateur : Stephen KERCKHOVE, Délégué général, Agir Pour l'Environnement

11h00 : Pause sur l'espace d'exposition
Forum "Éclairage du XXI^e siècle et biodiversité"

11h30 : 4^e session d'ateliers ou conférences-débats en parallèle

Atelier
13

Vers une unique police de l'environnement

Comment coordonner les différentes forces de police de l'environnement ?

Le pouvoir coercitif environnemental a la particularité d'être pluriel et mouvant. D'une part, il existe plusieurs pouvoirs de police dans ce domaine, d'autre part, elles ont des compétences qui s'améliorent, s'accroissent, et s'affinent. L'amélioration de la protection de la biodiversité exige donc une connaissance millimétrée et une coordination optimale des différentes forces de police.

Animateur : Sébastien MABILE, Avocat, Lysias Partners

Atelier
14

Les richesses souterraines

Quelle prise en compte du patrimoine géologique pour des actions en faveur de la biodiversité ?

Objet d'une redécouverte grâce aux lanceurs d'alerte relative aux nuisances des nappes phréatiques, le monde souterrain est mis en lumière. Regorgeant de richesses géologiques, ce milieu est étudié par la communauté scientifique qui observe, décrit et inventorie les différentes composantes d'un patrimoine d'exception et contribue à favoriser la prise en compte de la biodiversité.

Animatrice : Emilie VANOUDEUSDEN, Directrice territoriale Auvergne, BRGM



A l'école de la biodiversité

Comment toucher les publics non avertis ?

Afin de sensibiliser tous les publics à l'importance de la biodiversité, il est essentiel de faire preuve d'innovation. La sensibilisation et l'information ont pour but d'inciter les réflexes éco-responsables. Les initiatives fleurissent sur cette mission et sont initiées par des acteurs impliqués dans la préservation de l'environnement.

Animateur : Roland GERARD, Co-directeur et co-fondateur du Réseau Ecole et Nature



Ressourçons la biodiversité

Entre reconquête de la ressource en eau et protection de la biodiversité : quel bénéfice partagé ?

La ressource en eau est un bien unique et complexe à gérer que ce soit dans la captation, l'utilisation, et sa revitalisation. Garantir la bonne qualité des eaux et milieux aquatiques c'est garantir la biodiversité. Cela passe alors par l'expertise des zones à préserver ainsi que la restauration des milieux aquatiques.

Animateur : Guillaume PONSONNAILLE, Directeur du Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon



Agence française pour la biodiversité et agences régionales de la biodiversité (session 2)

Des opportunités pour agir avec les territoires

13h00 : Déjeuner sur place

14h00 : Forum "Rencontre avec la primatologue Sabrina KRIEF"

14h30 : Conférence sur les ABC puis Remise des prix du Fonds de soutien aux ABC

L'Atlas de la Biodiversité Communale, un outil d'aide à la décision au service des élus : comment intégrer et partager les enjeux biodiversité à l'échelle de son territoire ?

Initié par le Ministère en charge de l'Ecologie dès 2010, puis généralisé en 2014, l'ABC est un outil d'aide à la décision, à destination des élus locaux, pour définir et prendre en compte les enjeux liés à la biodiversité locale dans les documents d'urbanisme et les orientations d'aménagement tout en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. De nombreuses communes et intercommunalités s'emparent de ce dispositif et s'inscrivent dans cette dynamique nationale, dans le cadre d'une vision stratégique du territoire. Cette table ronde sera suivie de la remise de prix aux communes lauréates du Fonds de soutien aux ABC, programme du Fonds de Dotation pour la Biodiversité.

Animateur : Antoine CADI, Président du Jury du Fonds de soutien aux ABC

16h00 : Séance plénière de clôture

Culture et Biodiversité

Nature et Culture aux bords de l'imaginaire

A l'approche des Journées du Patrimoine culturel et naturel, une nouvelle réflexion est nécessaire sur l'articulation entre deux concepts qui s'opposaient : la culture et la nature. Associer la préservation de la biodiversité avec les nouveaux outils culturels est un moyen pédagogique et éducatif pour sensibiliser la société civile.

17h30 : Communication du Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Allain BOUGRAIN-DUBOURG, rapporteur des travaux sur la contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique et Président de la LPO

17h45 : Allocution de clôture

Barbara POMPILI, Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité

18h00 : Conférence grand public

19h30 : Soirée film-débat

Les intervenants déjà confirmés...

Jérémy ALLAIN, Directeur de Vivarmor Nature • **Pierre ASCHIERI**, Maire, Ville de Mouans-Sartoux • **Christophe AUBEL**, Directeur Installation de l'AFB • **Michel AUDOUY**, Président délégué de VAL'HOR • **Marc BARRA**, Ecologue, - Economie et Biodiversité, Natureparif • **Grégory BERNARD**, Adjoint, Ville de Clermont-Ferrand • **Daniel BESSIRON**, Adjoint au développement durable, Ville d'Echirrolles • **Philippe BILLET**, Professeur agrégé de droit public, Directeur, Institut de droit de l'environnement de Lyon • **Nicolas BONNET**, Adjoint Développement Durable, Ville de Clermont-Ferrand • **Allain LE BOUDOUIL**, Adjoint au Maire en charge de la gestion de l'espace public de proximité, Ville de Lorient • **Christophe BRAS**, Responsable Cellule Environnement, FREDON Auvergne • **Elizabeth BRAZIER-CHASSAGNE**, Chargée de mission Développement durable, URCPIC Rhônes-Alpes / OSONS Agir • **Denis CHEISSOUX**, Animateur France Inter et co-auteur du livre "La biodiversité c'est la vie" • **Véronique DHAM**, Directrice de Gondwana • **Justine DELANGUE**, Chargée de mission Services Ecologiques, Comité Français de l'UICN • **Frédéric DELBAC**, Professeur à l'Université Blaise Pascal, LGME • **Pauline DELFORGE**, Ingénieure d'étude, AgroParisTech • **Dominique DUCHE**, Directeur, Aquarium tropical de la Porte Dorée • **Anne-Marie DUCROUX**, Présidente de l'ANPCEN • **Stéphane DURAND**, Directeur Adjoint à la Direction de la Ville Durable, Ville d'Echirrolles • **Patrick DE WEVER**, Professeur, Département Histoire de la Terre, MNHN • **Mathieu FORTIN**, Chargé de mission oiseaux marins et milieu insulaire, Bretagne Vivante • **Olivier FRANCOIS**, Membre de la commission QSE, Unep - Les Entreprises du Paysage • **Geneviève GAILLARD**, Députée, Rapporteuse de la Loi Biodiversité à l'Assemblée Nationale, Circonscription des Deux-Sèvres • **Marie-Luce GODINOT**, Directrice Innovation et Développement durable, Bouygues Construction • **Romain JULLIARD**, Directeur du CESCO, MNHN • **Olivier JUPILLE**, Chargé de mission flore et écosystèmes au Parc National des Pyrénées • **Bernard LABAT**, Chargé de mission Economie et Biodiversité, Humanité et Biodiversité • **Maud LELIEVRE**, Déléguée Générale, Association Les Eco Maires • **Yann LEMOIGNE**, Directeur du service des techniques végétales, Ville de Clermont-Ferrand • **Ferdy LOUISY**, Vice Président des Eco Maires, Président de PNF, Maire de Goyave • **Aurélien MATHEVON**, Chargé du projet des zones humides d'Aydat, Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon • **Daniel MAUGER**, Chargé de mission, Comité Protection Impluvium de Volvic • **Gilles PETEL**, Président, Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon • **Laurent PIERMONT**, Président CDC Biodiversité • **Sylvain PIOCH**, Maître de conférences, Université Paul Valéry-Montpellier III • **Guillaume PONSONNAILLE**, Chargé de la mise en œuvre du Contrat Territorial, Directeur, SIGAL • **Patricia SAVIN**, Présidente, Orée • **Gilles THEBAUD**, Conservateur herbier, CLF Univege • **Hélène TRIPETTE**, Docteur en droit de l'environnement, formatrice et gérante de JURIS NATURA, représentante de la fédération nationale des gardes champêtres et des gardes particuliers • **Luc MAUCHAMP**, Chef de projet "Observatoire national de la biodiversité", Direction Eau et Biodiversité, MEEM • **Marion THIBA**, Directrice de la culture, Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée • **Odile VIGNAL**, Vice-présidente, Clermont Communauté

Visites terrain

Vendredi 16 septembre

PARCOURS 1 - 8h30 à 16h00

Le val d'Allier : de Chadieu à Mezel-Dallet

Prévoir pique-nique

Ce parcours propose une visite découverte sur la journée en s'appuyant sur 3 sites majeurs : la forêt alluviale de Chadieu, le site de l'Écopôle de Pérignat-es-Allier et la zone de captage de l'eau potable de Clermont-Ferrand sur les communes de Mezel et Dallet.

L'ensemble de l'Allier est classé au titre du réseau Natura 2000 et bénéficie à ce titre de diverses actions de suivis écologiques, préservation et gestion... Plusieurs habitats ou espèces prioritaires sont identifiés. Le SAGE Allier aval approuvé en 2015 a retenu notamment la préservation de la dynamique fluviale comme un enjeu majeur de gestion de la rivière. La restauration écologique des anciennes gravières est également un sujet important.

Le val d'Allier constitue la colonne vertébrale du projet de pôle métropolitain devant aller d'Issoire à Vichy. Les collectivités territoriales se réapproprient ce territoire et divers projets de mise en valeur (voie verte notamment) sont en cours et/ou en projet.

PARCOURS 2 - 8h30 à 15h30

L'impluvium de Volvic

Prévoir pique-nique

Situé au Nord de la Chaîne des Puys, l'impluvium de Volvic - zone d'infiltration des eaux de pluie et de fonte des neiges - s'étend sur 3 800 hectares majoritairement recouverts de forêts et de landes. Pour garantir et améliorer jour après jour la préservation de ce territoire, un partenariat public-privé a été mis en place en 2006 entre la société des Eaux de Volvic et les 4 communes de l'impluvium (le CEPIV).

Animée par son Chargé de Mission, cette visite sera l'occasion de découvrir les actions concrètes menées par le CEPIV autour de 3 axes : la protection des milieux naturels et de la biodiversité, le développement de politiques agricoles respectueuses de l'environnement, l'aménagement raisonné des villages et des voies de circulation. L'impluvium abrite également une Réserve Naturelle Régionale gérée par la LPO.

PARCOURS 3 - 8h30 à 15h00

Le puy de Dôme

Prévoir pique-nique

Du haut de ses 1465 mètres d'altitude, le puy de Dôme est le point central et le volcan le plus haut de la Chaîne des Puys qui comprend plus de 80 volcans étendus sur près de 30km selon un alignement Nord-Sud quasi parfait et mis en exergue sur un plateau basaltique largement rehaussé au-dessus de la plaine de la Limagne. Ces caractéristiques géographiques font alors de cette montagne un sommet atypique attirant à lui tous les regards à 80km à la ronde.

De tout temps, ce site a été façonné par l'homme et son histoire est exceptionnelle. Vous pourrez en découvrir toutes les richesses paysagères et patrimoniales lors de votre visite en vous laissant guider par un animateur passionné.

PARCOURS 4 - 8h30 à 13h00

La forêt de la Comté

Située entre la vallée de l'Allier et les plateaux granitiques du Livradois, à 817 m d'altitude, la forêt de la Comté est la plus grande chênaie de plaine d'Auvergne, héritage historique et géologique. La forêt s'étale sur le plus ancien ensemble volcanique d'Europe (-25 millions d'années). Sa situation géographique, son passé géologique, son histoire sont autant de facteurs qui expliquent la grande diversité des milieux et des habitats (peuplements forestiers variés, forêts de ravin, forêts alluviales résiduelles, pelouses pionnières sur dômes rocheux....).

De fait la forêt de la Comté abrite une flore très riche, ainsi qu'une faune remarquable : Murin de Daubenton, Bondrée apivore, Milan royal, Autour des palombes, Pic mar, Sonneur à ventre jaune, considérée comme rare et menacée en France.

Cette visite avec animateur sera l'occasion de découvrir les actions du Département autour de 3 axes : sensibilisation du public, gestion forestière particulière, développement de la diversité des espèces...

PARCOURS 5 - 8h30 à 12h30

Sentier biodiversité du CET de Puy-Long

En 2015, l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Puy-Long a accueilli près de 72 500 tonnes de déchets ménagers. Cette installation se situe dans un corridor écologique. Afin de sensibiliser

le grand public et plus particulièrement les scolaires, un parcours pédagogique a vu le jour en 2016 avec la collaboration de l'Éducation nationale.

Cette visite sera l'occasion d'appréhender les enjeux de la gestion des déchets ménagers et la préservation de la biodiversité sur ce site particulier

PARCOURS 6 - 8h30 à 15h00

Zones humides au lac d'Aydat et à St Genès-Champanelle

Déjeuner offert par Clermont Communauté

Pour cette sortie à plus de 800 mètres d'altitude, il vous est proposé de découvrir la zone humide de Saint-Genès-Champanelle restaurée par Clermont Communauté et aménagée de façon pédagogique. Puis, direction le lac d'Aydat, un lac de barrage volcanique dont la zone humide en amont a été recrée et aménagée par le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) pour limiter les apports en phosphore et en ralentir son eutrophisation.



INFOS PRATIQUES

Accès

Polydome de Clermont-Ferrand
Place Du Premier Mai
www.polydome.org

Hébergement

Tous les renseignements sur le site de l'office de tourisme de Clermont-Ferrand :
www.clermont-fd.com - Tél. : 04 73 98 65 00

Pour vous inscrire

Connectez-vous sur : www.assises-biodiversite.com et cliquez sur le bouton **“Je m'inscris”** (inscription en ligne jusqu'au 9 septembre 2016)

Tarifs

Entrée Collectivités : **170 € TTC**
Entrée Entreprises : **220 € TTC**
Entrée Associations : **170 € TTC**
Abonnés à la communauté ENB et adhérents à l'association Les Eco Maires : **Entrée offerte**
Tarif Déjeuner (par jour) : **25 € TTC**

Contacts

Programme : h.logerot@idealconnaissances.com
cecile.hanier@ecomaires.com
Organisation : s.noel@idealconnaissances.com

Avec le concours de





Pionnière sur l'accompagnement des collectivités territoriales, des élus et de leurs services dans les politiques publiques de préservation de la nature et de la biodiversité, l'Association Nationale des Maires et des Elus locaux pour l'Environnement et le Développement durable a imaginé et co-organise avec le Réseau IDEAL et IDEAL Connaissances chaque année depuis 2011 les Assises Nationales de la Biodiversité.

A CHAQUE COLLECTIVITÉ SA VOIE, SES ACTIONS



Développer en propre un programme dans sa commune, avec le réseau des Eco Maires par un accompagnement technique et financier

Participer en tant que collectivité aux groupes de travail Etat et Europe

Soutenir ou développer une action à l'international

Organiser une action ponctuelle d'éducation dans les écoles ou de sensibilisation de sa population



Pour rejoindre notre réseau, suivre nos actions ou intégrer nos programmes, contactez-nous : 01 53 59 58 00 – contact@ecomaires.com - [ecomaires](http://ecomaires.com)



RÉSEAU ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ



Un service unique de formation



Un réseau social professionnel



Un contenu d'expertise exclusif



Un équipe dédiée à votre service



En chiffres :

- 2 350 membres
- 750 organismes utilisateurs
- 17 000 connexions
- 230 modules de formation disponibles



Thèmes traités :

- Espaces naturels sensibles
- Biodiversité urbaine
- Trame verte et bleue
- Protection des espaces agricoles
- Education à l'environnement
- Interprétation des sites naturels

REJOIGNEZ NOUS



www.reseau-en.net



@ReseauBiodiv

VENEZ NOUS RENCONTRER

SUR LE STAND 13